

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux d'imposition plafonné pour 2022 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Cotisation foncière des entreprises	7 870 237	23,56	>>>	8 297 000	1 954 773	23,56	1 954 773
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
Taxes additionnelles	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit fiscal de référ. (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière (bâti)	16 491 633	0,085		17 212 000	14 630	0,085	14 630
Taxe foncière (non bâti)	3 259 014	2,19		3 367 000	73 737	2,19	73 737
				Produit de référence des taxes foncières	88 367	Total	88 367

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022 8	Coefficient de variation proportionnelle 9 Produit attendu des TF	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 10	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 11
Taxe foncière (bâti)	0,085	88 367	= 1,000000	0,085
Taxe foncière (non bâti)	2,19	88 367 (6 décimales)		2,19

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
1 099 424	1 143 425	226 329	94 927	17 006	2 362 865	4 943 976
Alloc. compensatrices	504 266	DCRTP	Versement FNGIR		Contribution FNGIR	1 412 377

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale
8 043 410	2 581 111	504 266		1 412 377	2 362 865	14 903 875



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :

a. Personnes de condition modeste.....	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	
c. Exonération de longue durée (logements sociaux).....	3
d. Locaux industriels.....	1 152

Taxe foncière (non bâti)..... **1**

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements..	311
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire...	
c. Base minimum.....	46 861
d. Locaux industriels.....	455 938
e. Autres allocations.....	

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.....

Dotation pour perte de THLV.....

Dotation TH (Mayotte).....

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti).....	
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti).....	1 355 482
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	2 244 414

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles...

833 882

3. CVAE

a. Part nette versée par les entreprises.....	770 896
b. Part dégrévée.....	328 528
c. Exonérations non compensées.....	

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants...	831 960
b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV.....	
c. Taux figé de taxe d'habitation.....	11,41

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes
945 985

Centrales électriques

Centrales photovoltaïques

Centrales hydrauliques

Transformateurs
60 328

Stations radioélectriques
125 493

Gaz (stockage, transport...)
11 619

6. FRACTION DE TVA

2 362 865

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	21,61	23,56		18,86	21,61	24,89

	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Plafonnement du taux de CFE	
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18		Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21
Régime de croisière	0,999480	0,917256		26,50	53,00

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2021

national	de l'EPCI
35,75	39,06

Taux maximum de la majoration spéciale
1,33